

Budget Participatif : Votez pour vos 3 projets favoris !

La Ville d'Epernay a donné une nouvelle fois l'opportunité aux Sparnaciens de proposer des projets d'aménagement de l'espace public, grâce au Budget participatif. 28 projets ont été proposés cette année. Après analyse de leur faisabilité par les services municipaux, 8 projets ont été retenus pour être soumis au vote des Sparnaciens du 1^{er} au 30 novembre 2025.



Liste des projets

[Voir les projets 2025](#)

Qui peut voter ?

Les projets sont soumis au vote de toutes les personnes physiques, résidentes d'Epernay, de 14 ans et plus.

Comment voter ?

Chaque personne devra voter pour trois projets par ordre de préférence (3 points seront attribués au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième).

Chaque résident ne peut voter qu'une fois.

Il est possible de voter :

- par voie numérique, [via le formulaire ouvert du samedi 1er novembre à 9h au dimanche 30 novembre à 18h.](#)
- par voie papier :
 - via un bulletin du samedi 1er novembre à 9h au dimanche 30 novembre à 18h à la médiathèque Simone-Veil (1, rue Professeur Langevin), à la médiathèque Daniel-Rondeau (4, rue Gabriel-Fauré) ou à la Maison des Arts et de la Vie associative (Parc des Loisirs Roger-Menu), durant les horaires d'ouverture des structures.
 - une urne sera également installée sur la placette Saint-Thibault (devant Leclerc Drive Relais), le samedi 29 novembre de 8h à 13h.

Proclamation des résultats

Les projets seront retenus suivant leur classement, jusqu'à épuisement de l'enveloppe consacrée au Budget participatif 2025 (100 000 €).

Les résultats seront annoncés en décembre, puis intégrés au budget municipal 2026 pour une mise en œuvre dans l'année.

Contact

Renseignements :

Service de proximité

Courriel : budget.participatif@ville-epernay.fr

Tél. : 03 26 53 36 05

Documents

[Règlement Budget participatif](#)

Liens utiles

[Voir les projets 2025](#)

[Voter en ligne](#)